



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION 2025-389

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS est donné que le conseil municipal, à la séance ordinaire du 18 août 2025, adoptait la résolution suivante:

RÉSOLUTION 2025-389 concernant une demande de modification règlementaire faite en vertu du règlement 1000-2008-PPC pour l'immeuble situé sur les lots 6 547 989, 6 547 990, 6 627 403 et 6 627 404 du cadastre du Québec, boulevard de Sainte-Adèle (Caserne).

La Municipalité régionale de comté les Pays-d'en-Haut a délivré le certificat de conformité en date du 11 septembre 2025 pour cette résolution.

La résolution est déposée au Service du greffe situé au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, où toute personne peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau et est entrée en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, le 15 septembre 2025

Ariane Bélanger
Greffière adjointe et archiviste